

**COMITE D'ORGANISATION DU DIALOGUE NATIONAL
INCLUSIF (CODNI)**



**RAPPORT FINAL DES CONSULTATIONS
PREPARATOIRES DU DIALOGUE NATIONAL
INCLUSIF POUR LA VILLE DE N'DJAMENA**

N'Djamena, du 05 au 07 Novembre 2021

Sommaire

➤ PRESENTATION DE LA VILLE DE N'DJAMENA

I- INTRODUCTION GENERALE

II- CEREMONIE D'OUVERTURE

III- DEROULEMENT DES TRAVAUX

IV- CEREMONIE DE CLOTURE

V- CONCLUSION

VI- ANNEXES

➤ **PRESENTATION DE LA VILLE DE N'DJAMENA**

Située à la latitude 12°8 Nord à longitude 15°2 Est, la ville de N'Djamena est le siège des institutions politiques et administratives du Tchad. Plus grande ville du pays, elle est régie par un statut particulier et est divisée en 10 arrondissements municipaux.

Ville sahélienne située à la jonction entre le Nord et le Sud du Tchad, N'Djamena est l'image de la diversité ethnique du pays. Implanté sur la rive droite du Chari, face à la confluence du Logone, la ville occupe une position frontalière. Son économie est dominée par les fonctions commerciales et administratives. Elle reste par ailleurs, une pièce maîtresse du dispositif militaire français en Afrique Central. D'une superficie de 395 Km² avec une population à environs 1 476 115 habitants selon le RGPH de 2012. Du point de vue historique, la ville fondée par l'explorateur et administrateur français Emile Gentil le 29 mai 1900 sur l'emplacement d'un petit village Kotoko sous nom de Fort-Lamy, en souvenir du commandant François Joseph Amédée Lamy, décédé à la bataille de Kousséri. Le 06 novembre 1973, pendant sa campagne d'authenticité, le premier Président tchadien François Tombalbaye la renomme N'Djamena du nom d'un village arabe voisin (Am-Djamena, signifiant « le lieu où l'on se repose »). La ville a subi de lourdes destructions pendant les événements de crises qu'elle a traversées.

I. INTRODUCTION

En prélude du grand Dialogue National Inclusif (DNI), il est prévu la tenue d'un pré-dialogue dans les 23 provinces du Tchad ainsi que dans la diaspora. Les forces vives de la nation toute entière ont été consultées à cet effet sur des questions socio-politiques et sécuritaires. C'est ainsi que N'Djamena a abrité ses assises les 5, 6 et 7 novembre 2021 au Palais du 15 janvier. Environ 700 participants y ont pris part et ont débattu de cinq thématiques suivantes :

- Thématique N°1 : Paix, Cohésion Sociale et Réconciliation Nationale
- Thématique N°2 : Forme de l'Etat, Constitution, Réformes Institutionnelles et Processus Electoral
- Thématique N°3 : Droits et Libertés Fondamentales
- Thématique N°4 : Politiques Publiques et Sectorielles
- Thématique N°5 : Questions Sociétales

Les assises ont été marquées par trois temps forts : cérémonies d'ouverture et de clôture, et déroulement des travaux.

II. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture était ponctuée par le mot du Maire de la Ville de N'Djaména (I), l'allocution du Chef de mission CODNI (II) et le discours d'ouverture du Délégué Général auprès de la Commune de N'Djaména (III).

I)- Dans son allocution de circonstance,

- Le Maire de la Ville de N'Djaména, Monsieur ALI HAROUN, en tant que premier Magistrat de la Ville, a salué la présence massive des participants aux assises de N'Djaména dont les conclusions, dit-il, irrigueront, à n'en point douter, les importantes résolutions du très prochain Dialogue National Inclusif ;
- Il a enfin souhaité que l'accent soit mis sur les préoccupations fondamentales de l'heure.

II)- Le Chef de mission du Pré-Dialogue pour la Ville de N'Djaména, le Général LOUM HINANSOU LAÏNA, a, avant de commencer, demandé une minute de silence en mémoire de Feu Maréchal du Tchad Idriss Deby ITNO. Il a ensuite fait entonner l'hymne national. Le Général LOUM HINANSOU LAÏNA a lancé un appel pressant aux participants en vue de jeter les bases d'un Tchad nouveau, débarrassé de tous les maux dont il a tant souffert. En paraphrasant le Révérend Dr Martin Luther King dans son célèbre « I have a dream », il dit que lui aussi il fait un rêve, celui de voir les filles et les fils du Tchad, la main dans la main, avancer dans l'harmonie et la concorde pour construire le Tchad de leurs rêves.

III)- Le Délégué Général du Gouvernement auprès de la Commune de N'Djaména, le Général BRAHIM SEID MAHAMAT, Président du Comité d'organisation en ouvrant les travaux,

- S'est réjoui de la présence massive de toutes les corporations, présence qui témoigne de leur attachement à la paix, à la cohésion sociale, au dialogue et à la concorde nationale ;
- Il a vivement souhaité que pendant les trois jours, aucune préoccupation ne soit éludée, car le succès du Grand Dialogue National Inclusif dépend des débats de ces Pré-Dialogues ;
- Il exhorte les participants à faire preuve de patriotisme en faisant des propositions concrètes et réalistes, car un rapport final des synthèses comprenant des conclusions et des recommandations pertinentes sera envoyé au comité préparatoire pour le Dialogue National Inclusif à venir. Il se dit convaincu de la qualité du travail qui sera abattu lors de cette rencontre ;
- Ensuite, il a déclaré ouverts les travaux du Pré-Dialogue National Inclusif (DNI).



Les images de la cérémonie d'ouverture



Le Comité d'Organisation a laissé la latitude aux participants de faire des propositions pour la composition du Présidium. Un participant en a fait une qui n'avait pas requis l'approbation des participants. Après moult débats, la méthodologie qui fut retenue était celle de faire parvenir les propositions par corporations au Comité d'Organisation.

Il s'est dégagé de différentes propositions, un Présidium composé de 25 membres comme suit :

- ✓ Présidente : Dr LAMBATIM HELENE
- ✓ 1^{er} Vice-Président : ABAKAR WALLAR
- ✓ 2^{ème} Vice-Président : MAHAMAT SEID FARAH
- ✓ 3^{ème} Vice-Président : ZARA MAHAMAT YACOUB
- ✓ 4^{ème} Vice-Président : ABBE XAVIER KOULDJIM
- ✓ Rapporteur Général : DJIMNDOU YANLOMTOLOUM
- ✓ Rapporteur Général 1^{er} Adjoint : Dr MAHAMAT SENOUSSE ALI
- ✓ Rapporteur Général 2^{ème} Adjoint : Me NOMAYE REMADJE
CLARISSE
- ✓ Rapporteur Général 3^{ème} Adjoint : KEBIR MAHAMAT
ABDOULAYE
- ✓ Rapporteur Général 4^{ème} Adjoint : AHIDJO ABRAHAM
- ✓ Rapporteur Général 5^{ème} Adjoint : HOSKY YOUSSEUF
- ✓ Rapporteur Général 6^{ème} Adjoint : MINGAR DENEODJIMBAYE
EMELIE
- ✓ Rapporteur Général 7^{ème} Adjoint : DJARANABI MAHAMAT
FADOUL

Conseillers :

- EMMANUEL NADINGAR
- ALI ABBAS SEITCHY
- HAWA OUTMAN DJAME
- SALEH ABDELAZIZ DAMANE
- HASSAN BOUBA
- HAMIT ALI MOUTAYE
- HAPSITA DJIBRINE ASSALI
- HASSAN SYLLA BAKARI
- MAHAMAT MOCTAR ALI
- MBAIODJI DJINGAMBAYE
GHISLAIN
- NOUBADOU RIMADOUM
- GALMAYE MOUSSA

III. DEROULEMENT DES TRAVAUX

3.1. Plénière

Aussitôt mis en place, le Présidium a organisé les participants en groupes thématiques et leur a donné la latitude de s'inscrire selon leurs sensibilités/choix dans les groupes.

3.2. Travaux de groupes

Les membres du Présidium se sont repartis dans les différents groupes thématiques pour assurer le suivi du bon déroulement des travaux.

La méthodologie des travaux de groupes consiste à répondre au questionnaire soumis par le CODNI.

Chaque groupe thématique a débattu de différents sous-thèmes. Les débats étaient passionnés, contradictoires et enrichissants. Les différentes recommandations ont été adoptées, pour la plupart, par consensus.

3.3. Plénière de restitution

La plénière de restitution des travaux de groupes s'est déroulée dans l'après-midi de la journée du samedi 06 et la matinée du dimanche 07 novembre 2021. La présentation des résultats de chaque groupe était suivie des débats et des propositions pertinentes ont été prises en compte dans le rapport final.

Il ressort de ces débats deux cent quatre-vingt-un (281) résolutions dont :

- 30 résolutions pour la thématique 1
- 32 résolutions pour la thématique 2
- 35 résolutions pour la thématique 3
- 67 résolutions pour la thématique 4
- 117 résolutions pour la thématique 5

En voici quelques points pertinents (pour les détails, se référer aux rapports des groupes en annexes) :

THEMATIQUE 1 : PAIX, COHESION SOCIALE ET RECONCILIATION NATIONALE

- Promouvoir, dans les familles tchadiennes, la culture de vivre-ensemble, de la tolérance, en éduquant les enfants dès le bas âge, contre les mauvais comportements (stigmatisations communautaires, ethniques, tribales, religieuses, etc.) ;
- Garantir l'Égalité devant la loi à tous les citoyens en bannissant la discrimination et les clivages ethniques, religieux, tribaux et politiques dans la promotion et la nomination, à des postes de responsabilité de l'état ;
- Régler le problème de la mauvaise gouvernance politique au sommet même de l'État, pris en otage par des groupes d'intérêts, d'intouchables, qui encouragent la discrimination dans les nominations à des postes de responsabilité et dans l'intégration à la fonction publique ;
- Instaurer une éducation de base à la citoyenneté, à l'égalité et à la cohésion pacifique dans les familles ainsi que dans les institutions éducatives et de formation ;
- Garantir l'indépendance de la justice ainsi que l'égalité des citoyens devant la loi ;
- Assurer l'indépendance de la justice en laissant la latitude aux magistrats de proposer eux-mêmes leurs pairs au ministre pour leurs nominations ;
- Adopter et intégrer dans la future constitution, les dispositions relatives aux récurrents problèmes qui risquent à court terme de fragiliser le bon vivre ensemble des Tchadiens à savoir : le conflit foncier avec l'accaparement des terres par un groupe de tchadiens, les conflits intercommunautaires autour des ressources et le conflit agriculteur-éleveur ;
- Recruter dans l'armée en tenant compte de toutes les composantes ethniques suivant le niveau d'instruction et un quota bien défini par province ;
- Professionnaliser l'armée pour la mettre au service du développement à travers la formation et l'apprentissage des petits métiers ;
- Respecter et faire respecter les termes des accords de paix en vue d'éviter le retour incessant aux armes et à la violence comme seul moyen de se faire entendre ;
- Renforcer la pratique de la bonne gouvernance dans toutes les chaînes de gestion de l'administration publique.

THEMATIQUE 2 : FORME DE L'ÉTAT, CONSTITUTION, REFORMES INSTITUTIONNELLES ET PROCESSUS ÉLECTORAL

- Les dispositions relatives aux mandats présidentiels contenues dans la constitution ne doivent pas être modifiées ;
- Restaurer la constitution de 1996 qui est la meilleure car elle est la résultante d'un consensus national dégagé de la Conférence Nationale Souveraine de 1993 ;
- Fixer le mandat présidentiel à 5 ans renouvelable une seule fois ;
- Créer le Sénat à côté de l'Assemblée Nationale tout en définissant clairement leurs missions ;
- Instaurer une forme de l'Etat unitaire fortement décentralisé ;
- Organiser nécessairement un référendum en vue de l'adoption de la nouvelle constitution qui sera issue du Dialogue National Inclusif ;
- Restaurer dans la future Constitution le Conseil Constitutionnel, la Cour Suprême, le HCC, la Médiature, le Haut Conseil des Chefferies Traditionnelles ainsi que la Cour des Comptes qui est une obligation sous régionale (CEMAC) ;
- Assurer la séparation des pouvoirs entre l'exécutif et le judiciaire en retirant la présidence de la magistrature à l'exécutif ;
- Réformer la magistrature en concédant la désignation des magistrats à leurs pairs ;
- Nommer, au niveau déconcentré, exclusivement des cadres formés dans les Ecoles Nationales d'Administration ;
- Appliquer la loi 033 portant transfert des compétences au niveau des communes ;
- Assurer le paiement des subventions aux communes des arrondissements ;
- Dépolitiser la chefferie traditionnelle et veiller à ce que les désignations des chefs traditionnels soient faites exclusivement dans la lignée des chefferies locales ;
- Revaloriser et assurer les paiements annuels des subventions aux partis politiques afin de leur permettre d'animer la vie politique du pays et contribuer à l'ancrage de la démocratie ;
- Réactualiser le Cadre National de Dialogue Politique (CNDP) afin de lui permettre de servir de cadre de concertations politiques entre les partis politiques de toutes obédiences.
- Revaloriser et assurer l'aide à la presse.

THEMATIQUE 3 : DROITS HUMAINS ET LIBERTES FONDAMENTALES

- Reforme le système judiciaire ;
- Respecter et faire respecter les lois en matière de protection des droits de l'Homme
- Garantir l'accès à la presse publique et éviter les censures ;
- Assurer la sécurité des journalistes dans l'exercice de leur métier ;
- Vulgariser et appliquer la loi 005 relative à la protection des personnes handicapées ;
- Accorder un quota de 2% aux personnes handicapées dans les nominations dans les institutions étatiques ;
- Dissocier la gestion des retraités civils de celle des retraités militaires ;
- Mettre en place un mécanisme de Sensibilisation et de l'éducation des citoyens en se servant des canaux de radios communautaires et associatives et de communication artistiques pour la vulgarisation et l'application des Textes et lois en vigueur ;
- Adopter les lois portant protection des leaders syndicaux ainsi que l'exercice des libertés syndicales et associatives ;
- Interdire l'ingérence des militaires dans les affaires judiciaires et législatives.

THEMATIQUE 4 : POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES

- Réaliser un annuaire d'identification des secteurs étatiques et privés générateurs des recettes ;
- Renforcer le mécanisme de mobilisation, de gestion et du contrôle des finances publiques en vue de les assainir ;
- Promouvoir les compétences en responsabilisant sur la seule base du mérite ;
- Assurer une redistribution équitable des ressources au niveau national ;
- Approuver les conventions d'établissements dûment validées par la commission mixte chargée de l'examen des dossiers ;
- Organiser périodiquement des fora d'échanges entre la justice et les opérateurs économiques ;
- Garantir la sécurité juridique des entreprises et de lutter contre toutes formes de corruption et de trafic d'influence ;
- Recadrer la mission de l'IGE en vue d'assurer la bonne gouvernance ;
- Apporter un soutien systématique aux agriculteurs en mettant à leurs dispositions des intrants de bonnes qualités et à des prix subventionnés ;
- Promouvoir l'industrialisation du secteur de l'agriculture et de l'élevage ;
- S'appesantir sur le conflit agriculteurs-éleveurs en vue de lui apporter une solution définitive ;
- Rendre fonctionnel le fonds de solidarité prévu dans la loi portant décentralisation au Tchad ;
- Construire des infrastructures socio-économiques adéquates de base ;
- Investir de manière conséquente dans le domaine de la recherche agronomique ;
- Redynamiser la banque nationale de développement agricole dotée d'une autonomie juridique et financière ;
- Développer et multiplier les cadres de concertation multi-acteurs locaux et les conventions locales de gestion des ressources naturelles ;
- Procéder au rapatriement des biens culturels spoliés pendant la colonisation ;
- Créer un Fonds d'Appui à la création Artistique ;
- Créer un Conseil National des Arts ;
- Développer et Investir dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, du tourisme, etc.

THEMATIQUE 5 : QUESTIONS SOCIETALES

- Instaurer et intensifier les cours d'éducation religieuse et civique dans les écoles et établissements scolaires ;
- Doter le pays des textes législatifs permettant de sauvegarder les acquis de l'éthique, des valeurs morales, traditionnelles et religieuses ;
- Renforcer des valeurs de cohabitation pacifique entre les religions existantes en créant un cadre de concertation permanent ;
- Créer et équiper une brigade des mœurs avec une mission spécifique ;
- Elaborer et adopter un document qui définit clairement l'usage des réseaux sociaux en fixant les limites et les peines à encourir ;
- Créer des entités spécialisées pour faire le tri des bonnes valeurs traditionnelles et les bonnes valeurs modernes et les vulgariser ;
- Impliquer les religieux et les chefs traditionnels dans les actions de sensibilisation sur la citoyenneté ;
- Créer un fonds de soutien à la population en cas de catastrophe ;
- Promulguer des lois répressives contre les viols de mineures ;
- Mettre en œuvre la Politique Nationale Genre ;
- Impliquer la femme dans le mécanisme du maintien de la paix (groupe de réflexion des femmes par exemple) ;
- Lutter contre le trafic d'enfants et d'organes.



Les images des travaux en atelier

IV. CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a vu la présence des plus hautes autorités aussi bien du gouvernement que du Conseil National de Transition et les représentations diplomatiques accréditées au Tchad.

- La première allocution a été celle du délégué du CODNI représentant le Général LOUM HINANSOU LAÏNA Chef de mission empêché ;

Il a commencé par féliciter les autorités administratives et communales de la ville de N'Djamena pour leur implication en ne ménageant aucun effort pour la tenue et la réussite de ces assises malgré les difficultés rencontrées.

Il a ensuite remercié particulièrement le Président du CMT et le Premier ministre qui se sont impliqués personnellement pour que le pré-dialogue se tienne dans des conditions acceptables.

Il s'est ensuite réjoui de la participation au pré-dialogue qui a été à la hauteur des attentes grâce aux échanges fructueux entre les délégués. Des échanges libres, sans tabou dans le respect des différences qui sont aussi une richesse.

Il a fait remarquer que le dialogue est indispensable à la création d'un Tchad nouveau débarrassé des tares de l'injustice, de la haine, de la rancœur et des rancunes dont les causes vraies sont la mal gouvernance, la corruption, l'absence de patriotisme.

Il a émis le vœu de voir un Tchad transformé, reconstruit ou le vivre ensemble est une réalité entre ses filles et fils.

Il a également fait remarquer qu'après le décès tragique du Président Idriss Deby Itno, tout le monde pensait que notre pays allait exploser. Mais Dieu est le plus fort et que les tchadiens ont fait preuve de maturité telle qu'ils ont surpris les oiseaux de mauvaise augure. Il exhorte les tchadiens à continuer à surprendre positivement le monde en se surpassant, en célébrant la vie qui est le plus cher de tous les dons divins.

Il a enfin fait appel à tous les tchadiennes et tchadiens d'apporter leur concours à ce dialogue parce que dit-il : « Nos enfants ont droit à la vie, à la sérénité, à l'éducation, à la santé. Notre pays a droit au progrès.

- Dans son allocution de clôture des travaux, le Délégué du Gouvernement auprès de la Commune de N'Djamena ,le Général BRAHIM SEID MAHAMAT Président du Comité d'Organisation du pré-dialogue de la ville de N'Djamena a salué une fois de plus la présence massive à ces assises des participants représentant les forces vives de la ville, une présence qui témoigne leur attachement à la paix, à la cohésion sociale, au dialogue, et à la concorde nationale.

Il s'est ensuite félicité de la réussite de la mission, celle de la tenue des assises et des propositions et résolutions des participants qui permettront aux organisateurs du dialogue national à prendre des décisions salutaires pour notre pays.

Il a aussi félicité les différentes corporations pour leurs contributions au succès des assises et leur dit que chacun doit être fier d'avoir participé à ce chantier patriotique pour la reconstruction de notre pays.

« Le Pré-Dialogue pour la ville de N'Djaména a abouti à sa mission. Il ne reste qu'à transmettre les résolutions au comité préparatoire du Dialogue National Inclusif pour la mise en œuvre des différentes propositions » a-t-il rassuré.

Il a enfin félicité la Commission provinciale d'organisation et tous ceux qui ont contribué à la tenue des assises, leur a souhaité un bon retour dans leurs foyers respectifs et a déclaré clos le pré-dialogue de la ville de N'Djaména.



Les images de la cérémonie de clôture

V. CONCLUSION

Des questions importantes relatives à l'éducation, la santé, la jeunesse, les sports, la diversification de l'économie, de la soutenabilité des finances publiques, n'ont pas été suffisamment pris en compte dans les différentes thématiques, et le Présidium suggère que le CODNI puisse les intégrer dans le Dialogue National Inclusif proprement dit afin que ces sujets aussi vitaux pour la reconstruction de notre pays soient débattus. De nombreuses propositions écrites, introduites auprès du Présidium, ont été traitées et les plus pertinentes ont été prises en comptes.

Le Présidium, pour sa part, propose que la méthodologie utilisée pour le Pré-Dialogue soit revue en éliminant le système de questionnaire qui limite l'extension des préoccupations nationales. Les rapports des différentes commissions thématiques seront mis en annexe du présent rapport. Enfin, le présidium demande à ce que soit pris en compte en termes de per dième à hauteur de 40 .000 FCFA par jour, tous les participants à ce pré-dialogue afin de bénéficier des mêmes avantages que les participants d'autres provinces.

VI- ANNEXES

**(TRAVAUX DES GROUPES THEMATIQUES
ET DISCOURS)**

REPUBLIQUE DU TCHAD

.....
**PREIDENCE DU CONSEIL MILITAIRE
DE TRANSITION**

.....
PRESIDENCE DU CONSEIL

.....
PRIMATURE

.....
**COMITE DORGANISATION DU DIALOGUE
NATIONAL INCLUSIF**

GROUPE I

THEMATIQUE 1 : PAIX, COHESION SOCIALE ET RECONCILIATION NATIONALE

Effectif du Groupe : 141 Participants

Composition du Présidium

Présidente : Mm FATIME ASSARAH ABDEL-AZIZ

Vice-Président 1 : Mr AHMED MOUSSA NGAME

Vice-Président 2 : Mr MOUSTAPHA ADAMY

Rapporteur : Mr Djim-sassem Nabaye Pierrot

Rapporteur 1 : Mme FATIME SOUKAR TERAP

Rapporteur 2 : Mr MAHAMAT HAROUN MAHAMAT

Rapporteur 3 : Dr AHMAT AOUDJELI

Rapporteur 4 : Mme MANOT DAMA

Sous thèmes de la Thématique 1 :

1- Justice et égalité des Citoyens

2- Cohésion Sociale et Diversité Culturelle

3-Forces de défense et de de sécurité au service de l'unité nationale et de la paix

4-Reconciliation nationale et paix durable

RELEVES DES INTERVENTIONS APRES DEBATS ET ECHANGES FRANCS

Au titre des réponses du sous thème 1 : mesures proposées :

1-Instaurer dans les familles l'éducation contre les comportements rétrogrades en éduquant les enfants dès les bas âges, les stigmatisations des autres communautés, groupes ethniques, tribales, religieuses ;

2-Garantir l'Egalite devant la loi à tous les citoyens en bannissant la discrimination et les clivages ethniques, religieuses, tribales et politicienne dans la promotion et la nomination, à des postes de responsabilité de l'état.

3-Regler le problème de la mauvaise gouvernance politique au sommet même de l'état, pris en otage par des groupes d'intérêts, intouchables, promouvant la discrimination dans les nominations à des postes de responsabilité, et au sommet de l'État, l'intégration à la fonction publique ;

4-Respecter et restaurer l'indépendance de la justice, et la mettre au service des citoyens vulnérables contre les intouchables en nommant des magistrats intègres, impartiaux dans la gestion des conflits opposants des citoyens tchadiens devant les juridictions, cas des récurrents conflits éleveurs agriculteurs, la justice parallèle de la dia et de la vendetta, etc

5-Reprimer les pratiques affinités et de trafic d'influence caractérisée par la politisation de la vie sociale, économique, religieuse, culturelles de notre pays et de l'espace public. L'application des textes de la république en les révisant pour les adapter au contexte, et la mise en application de toutes les anciennes recommandations, relatives à l'égalité de chance à tous les citoyens, la moralisation de la population et de la vie publique, sont des solutions immédiates à exécuter.

6- Réprimer cette inégalité et cette injustice érigée en mode gouvernance depuis trente ans sous l'argumentaire de la paix chèrement acquise alors que la population manque de pain, soins de santé, de travail et d'emploi pour les jeunes mais stigmatisation des voix discordantes sont réprimées : la Victime emprisonnée et le coupable en liberté.

Dégager tous les commerçants qui remplissent les parquets et les juridictions, et les remplacer par des magistrats de métier, et cesser les interférences du pouvoir exécutif dans le fonctionnement du pouvoir judiciaire (**Le droit exclut la corruption**). Créer et employer les jeunes tchadiens avec l'égalité de chance instaurée par la constitution, sans être parrainé par un dignitaire ou haut placé et sans appartenance politique, religieuse, ethnique, tribale etc.

7-Realité de l'entretien de l'inégalité et d'injustice au Tchad, créer des conditions de rendre justice équitable à tous les tchadien, problème de dia en cas de crimes, vengeance et vendetta érigée en règle de justicier, juste pour une catégorie des citoyens, problème des intouchables, même si c'est minime, ça existe.

8- Se réjouir de la noblesse de la mission du dialogue qui permet de traiter sans tabou, toutes les questions de la réalité de l'injustice, de l'inégalité citoyenne dans l'emploi et les nominations à des postes de responsabilité de l'état dans notre pays, causant de tort aux jeunes à une grande majorité des jeunes tchadiens. **Appliquer** la loi dans toute sa vigueur, et arrêter de l'ingérence de l'exécutif dans les affaires de judiciaires, à travers les pressions politiques, religieuses, administrative et financière. Nommer, même s'il pourrait avoir certaines affinités à des moments, des citoyens tchadiens intègres à des postes de responsabilité, sans tenir compte de leurs identités religieuses, ethniques, politique, sociale etc.

Arrêter avec des listes concoctées sur la base de discrimination religieuse, tribale, ethnique, et politique pour l'intégration et l'emploi des jeunes. Réprimer la corruption dans toutes ses

formes avec la dernière énergie par l'élaboration et l'exécution des lois prescrites dans la constitution

9-Heritage négatif des évènements, dialogue une opportunité de sortir de l'embourbement ; chercher l'historique, éviter la politisation de la justice dans les nominations des magistrats ; Jeunesse d'aujourd'hui marginalisée dans ses parcours et luttes de pour les changements, place toujours occupée par les aînés à tous les niveaux.

10- l'injustice héritée et instaurée par les politiques à tous les niveaux politiques, culturel, social, causant le népotisme, tribalisme

Mesures. Proposées : les Militaires dans les casernes et, condamnation des coups d'états et prise de pouvoir par les armes ;

11-Restaurer les pleins pouvoirs des magistrats et l'inamovibilité des juges de sièges à travers leurs élections par leurs pairs et non par de nomination par des décrets sur proposition du ministre de justice ;et, **la désignation du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice par ses pairs, les magistrats.**

12- Réprimer l'impunité institutionnelle faisant de certains citoyens des intouchables renforçant leur mentalité d'êtres supérieurs à certaines communautés tchadiens.

13- Pallier urgemment aux problèmes du manque d'emploi pour la jeunesse force motrice de la nation devenus des claudomans, coop Gard, vendeuse de toute sorte de produits ambulants et exposée à tous les risques, alors que ce sont pour la plupart, des diplômés des universités, hautes écoles de l'état.

14- Instaurer, à travers les comportements et actes des décideurs politiques de notre pays, la confiance et la justice pour tous les tchadiens sans discrimination base sur le clivage intercommunautaire et de division Nord/Sud, imposée depuis les évènements de 1979, cassant la cohésion et la réconciliation nationale car, le peuple tchadien est fatigué de la guerre, de manipulation politicienne sur fonds de commerce religieux, politique ethnique etc. Même dans la rue, le peuple tchadien ne veut plus entendre le bruit d'une seule balle de fusil.

Au titre des réponses aux quatre questions du sous thème, de la Cohésion Sociale et Diversité Culturelle :

1-Creation d'un cadre citoyen multi acteur de résolution de conflits

2-Regler et accompagner les éleveurs et agriculteurs, formations des réseaux de promotions des certaines leaders des organisations féminines au détriment de toutes les femmes leaders ; **casser /éradiquer ;**

3- changement de mentalité sur l'ensemble du territoire, légale répartition des ressources du pays, de manière égalitaire, casser les groupes des individus pendant des communiqués lors de nomination d'un de leur ; création d'une brigade nomade de prévention de conflits, création des mécanismes d'insertion socio professionnelle des jeunes ;

4-Diversité ethniques sources de richesse transformer les sources de division et de domination dans les nominations à des postes e responsabilité, l'interdiction de mariage entre une musulmane et un chrétien alors que l'inverse se fait sans condamnation, l'interdiction d'installer des lieux de culte dans certains régions, quartiers même de N'Djamena alors que l'inverse se fait aisément dans tous les quartiers de N'Djamena et région du Tchad, exemple du en code de la famille jusque-là non adopté, mariage interzone nord sud prohibé et interdit entre nordiste au sudiste, partages des ressources du pays non égalitaire.

- Recruter les jeunes diplômés sans emplois et respecter l'indépendance de la justice ;
- Renforcer les capacités de gardes nomades, régler les conflits entre éleveurs et agriculteurs
- Appliquer la loi sans discrimination à tous les tchadiens
- Scolariser tous les enfants du tchadiens et nommer les tchadiens à des poste de responsabilité par compétence ;

Au titre des réponses aux trois questions du sous thème, force de défense et sécurité au service de la de l'unité nationale et de la paix :

1- Les FDS n'exercent pas à cent pour cent leur mission régalienne vue la partialité de leur intervention dans la gestion des conflits intercommunautaire, leur tendance géopolitique et religieuse, ethnique et tribale dans les nomination, grade et autres statuts internes à ce corps qui doit être laïque, apolitique et républicain.

2-Elles ne peuvent pas jouer leur rôle d'agent de développement vu les tendances et tentative adhésion politicienne qui les guettent et si jamais, le népotisme, la discrimination sur la base religieuse, ethniques, géographique, clanique, les remplacements numériques ne sont pas supprimer dans ce corps afin de rétablir la confiance entre elles et toutes communautés tchadiennes

3-Depolitiser l'armée et la rendre véritablement une armée de métier, composée de toutes les enfants du Tchad tant dans la promotion de ses chefs dans les poste de responsabilité, bannir les pratiques à caractères religieuse et confessionnelles observée ces dernières années dans les casernes et lieu de formation, bafouant le statut laïque de notre république

4-Les prestations de nos compatriotes FSD à l'extérieur sont bonnes et méritent d'être saluées et encouragées. Cependant il faut bien traiter et règlementer leurs activités et mouvement

Au titre des réponses à la question du sous thème 4 : réconciliation nationale et paix durable :

1-Les objectifs de ces politico-militaires, dans leur majorité ne sont que la recherche de l'argent et le positionnement des communautés et leur famille dans la société tchadienne, la diversion, la non-conformité des accords avec les lois de notre pays en vigueur, l'instabilité, l'injustice, l'exclusion, le manque d'équité. Dans l'échec de ces négociations de paix dont le Tchad est victimes depuis les indépendances avec ces politico-militaires, faut mentionner aussi l'avidité de certains chefs politico-militaires mais aussi de certaines autorités en place, instaurant un manque de confiance mutuel entre les parties en conflit .La réinsertion sociale et professionnelle des politico-militaires ne se fait pas selon leurs compétences ou insuffisance à exercer les grandes responsabilités de l'Etat mais juste pour renforcer la domination de certaines communautés religieuses, ethniques et géographique

2-L'Honnété et la correction personnelle, collective, communautaires, mais surtout l'auto remise en cause pourrait aider à remédier ces échecs dans les négociations de paix entre le gouvernement et les différents politico-militaires.

NDJAMENA, le 06 novembre 2021

SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION 2 SUR LE THEMATIQUE : FORME DE L'ETAT, LA CONSTITUTION, REFORMES INSTITUTIONNELLES ET PROCESSUS ELECTORAL.

Le groupe de travail est composé de 136 participants représentant les différentes corporations invitées par le comité technique pour le Pré-dialogue inclusif pour la ville de N'Djaména du 5 au 7 novembre 2021 au Palais du 15 janvier.

Le groupe thématique est présidé par Monsieur ANNOUR DJIBRINE ABDOULAYE et quatre vice-présidents, quatre rapporteurs et trois conseillers.

Après la mise en place du bureau du groupe le premier thème à aborder c'est :

A - que pensez-vous des constitutions de 1996 et de 2018 ?

- 1- A cette question les participants ont estimé que la constitution de 1996 est la meilleure parce qu'elle est émanation de l'expression populaire. Mais toutefois il faudra améliorer pour l'adapter aux nouvelles donne en prenant en compte les conventions ratifiés relatif à la question environnementale, les personnes vivantes avec des handicapes, la question liée aux genres et tous autres questions permettant de promouvoir l'état de droit.
- 2- Un débat fructueux a été mené par les participants qui a débouché sur deux points de vue divergents. Certains ont opté pour la forme unitaire fortement décentralisé :
 - Avantages : elle permet de prendre en compte les besoins de la communauté à la base et promouvoir un développement participatif et communautaire.
 - Aussi elle facilite les vivres ensemble dans nos différences, notre diversité sociale et culturelle

Bien qu'elle soit inscrite dans la constitution 1996 et celle de 2018, l'application des textes de bases de la décentralisation n'ont pas eu lieu.

Inconvénients : le modèle de la décentralisation prévu par les constitutions de 1996 et celle de 2018 s'est avéré peu opérationnel, en raison de la multiplicité des niveaux : communautés rurales, communes, départements et régions. Il n'a pas pu produire des résultats escomptés. En dépit de l'espoir qu'elle a suscité, depuis son adoption. Ces insuffisants ont réactivés l'intérêt du débat sur le fédéralisme.

La fédération

La forme fédérale de l'état a des avantages et des inconvénients.

- Les avantages : Certains participants au pré-dialogue de la ville de N'Djaména ont estimé qu'il est nécessaire après l'échec de l'état unitaire fortement décentralisé il faudra expérimenter l'état fédéral.

Car cette forme de l'état permet aux enfants de terroirs de prendre en main la destinée de leur circonscription administrative à travers les élections des gouverneurs, les élus locaux. Elle permet aux citoyens d'avoir la possibilité d'élire son gouverneur.

Les principes de l'autonomie permettent le développement des institutions des états fédérés, le développement socioéconomique etc.

- Les inconvénients

Les divisions sociales à l'intérieur d'un état fédéré se présentent comme une première source de tension que peuvent subir les fédérations. La langue, la religion, la structure sociale peuvent aussi raviver des divergences et constitué de source de dissension.

Le niveau du développement économique ne sera pas les même.

Pensez- vous que le recours au référendum est nécessaire pour l'adoption de la nouvelle constitution ?

- 3- Les participants ont estimé qu'il est primordial de faire recours à un référendum populaire pour l'adoption de la question de la forme de l'Etat et la nouvelle Constitution.

Que pensez-vous de la création du SENAT à côté de l'Assemblée Nationale ?

- 4- Nous avons noté que la majorité s'est clairement dégagée vers la création du sénat à côté de l'Assemblée Nationale, toutefois deux lois organiques créant les deux institutions doivent définir clairement leurs missions. Les sénateurs seront élus par voix indirecte.

Doit –on revenir à la création des grandes institutions ;

- 5- Les participants ont à l'unanimité décidé de revenir à la création des grandes institutions :
 - la Cour Suprême
 - le Conseil Constitutionnel
 - la Cour des Comptes
 - la Médiation
 - la Haute Cour de Justice
 - la HAMA

Pensez- vous que la séparation des pouvoirs est respectée dans notre pays ? Sinon, comment peut – on l'améliorer ?

Dans l'ensemble les participants sont d'accord que la séparation n'est pas respectée dans notre pays.

La collaboration entre les trois pouvoirs pose d'énormes problèmes :

- 6- Il faut revaloriser le pouvoir judiciaire pour les rendre efficace et au profit de la population

Que pensez- vous de fonctionnement de la justice dans notre pays ? Avez – vous des propositions pour améliorer son indépendance et son impartialité ?

- 7- Réformer le conseil supérieur de la magistrature de telle sorte que le président du conseil soit du corps magistral élu par ses pairs.
- 8- Les nominations des magistrats doivent être faites par le conseil supérieur de la magistrature selon les critères d'ancienneté et de compétence.

Que pensez- vous du fonctionnement de notre administration du territoire ? Quels changements doit-on y apporter ?

Les systèmes administratifs de notre pays sont arrivés à un point de disfonctionnement car elle a perdu sa lettre de noblesse.

Pour la reformer l'assistance propose :

- 9- Rendre effectif les transferts de compétences et de ressources
- 10- Nommer des administrateurs civils aux postes : Gouverneurs, préfets et sous-préfets ;
- 11- Maintenir les sous- préfetures au lieu de communes ;
- 12- Réviser tous les textes (lois, ordonnances, décrets relatifs aux modifications apportés ;
- 13- Redéfinir statut particulier de la ville de N'Djamena et d'étendre sa superficie sur un schéma directeur.

Quel bilan faites-vous du fonctionnement des communes depuis leur mise en place en 2012, à votre avis qu'est ce qui n'a pas marché et comment y remédier ?

Pour les participants le bilan du fonctionnement des communes est mitigé.

Les participants proposent :

- 14- L'application effective de la loi 033 portant transfert des compétences entre l'état et les communes arrondissements et l'ordonnance N°036/PR/2018 portant statuts de collectivités autonomes.
- 15- Révision du décret 478 fixant les modalités d'exercice de la compétence répartie entre la Commune de la Ville de N'Djamena et les communes des Arrondissements.
- 16- La révision du décret 421 fixant la clé de répartitions des ressources entre la Mairie de la Ville de N'Djamena et les Arrondissements.
- 17- Pour rendre effective, la décentralisation, il faut rendre autonomie des gestions aux communes des Arrondissements.
- 18- Rendre opérationnelles et immédiatement les subventions de l'état alloués aux communes des Arrondissements.
- 19- Subventionner les communes des Arrondissements dans la gestion des déchets

Quel rôle la chefferie traditionnelle peut-elle jouer dans le système de Gouvernance de notre pays ? Quelles réformes peut-on y apporter ?

Les chefs traditionnels sont les garants de nos us, coutumes et tradition pour se faire, ils jouent aussi les rôles des médiateurs dans nos conflits sociaux, ils sont le relais de l'administration auprès de la population.

Les participants ont proposé :

- 20- La désignation ou l'élection d'un chef traditionnel doit être dans la lignée de la famille
- 21- Les chefs traditionnels doivent être apolitique et au service de leur population

Quel est selon vous, La durée idéale pour le mandat du président de la République ? Député ? Sénateur ? Ou les élus locaux ? Justifier ?

- 22- D'après les participants, ils ont approuvé un mandat de 7 ans renouvelable une seule et dernière fois.
- 23- Pour les députés 5 ans renouvelable une fois
- 24- Pour le Sénateur 6 ans renouvelable une fois
- 25- Pour les élus locaux 4 ans renouvelable une fois

Quelles réformes proposeriez-vous pour permettre aux partis Politiques de jouer pleinement leurs rôles

Ils ont un rôle capital, pour faire suivre la démocratie, à ce niveau ils doivent animer la vie politique.

Les participants proposent :

- 26- Accorder la subvention aux partis politiques
- 27- Ne peuvent avoir des subventions que les partis politiques qui ont une assise nationale et qui disposent des élus locaux ou nationaux.
- 28- Les partis politiques doivent former leurs militants sur la vie politique, l'importance de la construction de la nation et le respect des lois et textes de la république.

Afin de garantir des élections libres, transparentes et crédibles ? Quelle amélioration proposeriez-vous aux cadres institutionnels et juridiques actuels des élections dans notre pays.

Les participants ont proposé un recensement général de la population et de l'habitat, avant le recensement électoral.

- 29- Impliquer la société civile pendant le processus électoral
- 30- Faire respecter la fin de mandats des élus
- 31- Instaurer aux électeurs le système de carte biométrique suivi de l'emprunte pour éviter le truquage électoral.
- 32- Faire signer aux candidats des partis politiques dans un code de conduite à fin de reconnaître les résultats des élections publiés par la CENI pour éviter la crise post-électorale.

COMMISSION THEMATIQUE 3

DROITS HUMAINS ET LIBERTES FONDAMENTALES

<p>Droits Humains, libertés fondamentales et les droits de la défense</p>	<p>L'effectivité de l'exercice des libertés et des droits de l'homme n'est pas effective.</p> <p>Vu les répressions et les arrestations arbitraires, les tortures et les traitements inhumains, humiliants et dégradants que subissent chaque jour beaucoup de citoyens et surtout le personnel de la presse.</p> <p>POUR AMELIORER LA SITUATION DE DROIT DE L'HOMME DANS NOTREPAYS, IL FAUT :</p> <p>Dans le domaine de la protection des droits de l'Homme :</p> <ol style="list-style-type: none">1- Respecter et faire respecter les lois de la République en matière des Droits Humains dans toute sa rigueur ainsi que les accords et les traites ;2- Reformuler les systèmes judiciaires ;3- Respecter la vie privée et la vie associative ;4- Faire appliquer les recommandations de tous les Etats Généraux ;5- Recycler les forces de l'ordre dans leur rôle de maintien de l'ordre ;6- Respecter les lois sur les droits de propriétés instinctuelles et droits D'auteurs, les autorisations des activités culturels doivent être Améliorés ;7- Interdire l'ingérence des militaires dans les affaires judiciaires et législatives ;8- Eviter de créer des associations satellites ;9- Sanctionner les harcèlements des femmes dans le milieu professionnel ;10- Respecter les engagements internationaux pris par le Tchad ;11- Sensibiliser, Eduquer, orienter et conscientiser les citoyens tout en utilisant les canaux de communication artistiques pour la vulgarisation et l'application des Textes et lois en vigueur
<p>Libertés Syndicales et Associatives</p>	<p>Le pouvoir absolu, l'égoïsme, avidité des autorités entrave l'exercice de droits syndicaux et les droits régissant la société civile.</p>

	<p>Pour garantir les libertés syndicales et associatives, il faut :</p> <p>12- Eviter les menaces sur les leaders syndicaux et associatifs</p> <p>13- Eviter les affectations et les sanctions arbitraires sur les leaders syndicaux et associatifs ;</p>
Démocratie et Citoyenneté	<p>14- Il faut respecter les droits fondamentaux et libertés fondamentales.</p> <p>15- Confier la gestion du processus démocratique transitoire à la société Civile ;</p> <p>16- Rendre transparent le processus électoral et rendre autonomes les organes électoraux ;</p>
Liberté de la Presse et rapports media -pouvoirs publics	<p>17- Garantir l'accès à l'information à la presse (publique et privée) et éviter les censures ;</p> <p>18- Appliquer les recommandations issues des Etats Généraux de la Communication</p> <p>19- Respecter l'éthique et de la déontologie journalistique en général.</p> <p>20- Ratifier la convention collective de Florence ;</p> <p>21- Assurer la sécurité des journalistes dans l'exercice de leur métier</p> <p>22- Assurer la protection des sources de l'information</p>
Les traitements inhumains et dégradants, tortures, détentions arbitraires, disparitions forcées.	<p>23- Demander aux pouvoir publique de respecter les conventions internationales ratifiées par le Tchad et garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire et de veiller à leurs applications.</p> <p>24- Utiliser les canaux de communication pour vulgariser les textes de bases régissant les droits de l'homme en vue de son appréhension et son appropriation par le pouvoir publique et la population.</p>
Droits des personnes vulnérables	<p>Pour assurer une protection optimale des personnes vulnérables (handicapés, des enfants, des femmes, personnes âgés, personnes portant des maladies incurables), il faut :</p> <p>25- Vulgariser et appliquer la loi 007 portant protection des personnes handicapées et mettre en place un comité de suivi des conventions internationales des droits des personnes handicapées ;</p> <p>-</p> <p>26- Créer un fond d'aide aux personnes handicapées ;</p>

	<p>27- Appliquer les lois et les conventions internationales qui garantissent la protection de ces personnes vulnérables ;</p> <p>28- Accorder un quota de deux pourcents aux personnes handicapées dans les fonctions nominatives</p>
Sécurités Sociale et des institutions	<p>A la question de savoir si la politique nationale en matière de sécurité sociale des citoyens répond t-elle aux attentes, la réponse est non. Pour cela, il faut :</p> <p>29- Reverser à la CNPS les retenus sur les salaires des dégagés de la fonction publique par le trésor public</p> <p>30- Assurer le paiement régulier des retraites tchadiens par le CNRT ;</p> <p>31- Relever l'Age de retraite a 65 ans révolus</p> <p>32- Immatriculer de tous les employeurs ;</p> <p>33- Créer une mutuelle de santé et un organe autonome des évacuations sanitaires</p> <p>34- Mise à jour des textes sur la prévoyance sociale et les adapter aux réalités sociale et les vulgariser tout en tenant compte des différentes couches sociales</p> <p>35-]] Immatriculer les contractuels de l'Etat a la CNPS</p>

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA THEMATIQUE N°4 :
« POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES »

Introduction

Dans le cadre des consultations des Forces vives nationales de l'intérieur pour la ville de N'Djamena, un groupe de travail sur la thématique « politiques publiques sectorielles » est constitué. Le groupe de travail a tenu ses travaux durant deux (2) jours, le 05 et 06 novembre 2021, dans la salle N° 159 et 142 du Palais de 15 janvier.

Le présent rapport rend compte de la méthodologie appliquée et des réponses aux questions liées à cette problématique.

1. Méthodologie appliquée

Afin d'organiser les interventions des participants aux débats, un comité de présidium a été mis en place, il s'agit de :

- Président : SAHOULBA Gontchomé,
- Vice-président : TAHIR ADAM Mahamat.
- 1^{er} Rapporteur : DOUDJE Bougour,
- 2^{ème} Rapporteur : ELHADJ ABAKAR Malloum.

Il a été convenu de répondre aux questions liées à la problématique par ordre établi sur le programme. Les prises de parole sont autorisées par le Président de la séance.

2. Réponse aux questions

Les réponses aux questions sont résumées dans le tableau suivant :

Questionnaires	Recommandations
<p>1).Comment assurer une « bonne » gouvernance des ressources publiques en termes de mobilisation, de gestion et de réédition de compte relativement aux deniers publics ?</p>	<p>1- Identification les secteurs étatiques et privés générateurs des recettes ; 2- Chiffrer et publier les recettes ; 3- Application du principe de la transparence ; 4- Application de la règle de droits et des principes démocratiques ; 5- Améliorer le système de suivi des recettes ; 6- Moraliser le secteur des finances ; 7- Capitaliser les ressources humaines ; 8- Contrôler l'endettement ; 9- Renforcer et mettre en place des outils de gestion ; 10- Promouvoir les compétences ; 11- Redistribuer équitablement des ressources au niveau national ;</p>

	12- Mettre en place un mécanisme de traçabilité des recettes.
<p>2). Comment améliorer d'avantage le climat des affaires pour une utilisation optimale des ressources nationales en vue de développement économique de notre pays ?</p>	<p>13- Payer la dette intérieure ; 14- Approuver les conventions d'établissements dument validé par la commission mixtes chargée de l'examen des dossiers ; 15- Ouvrir le marché publics à tous ; 16- Forum d'échanges entre la justice et les opérateurs économiques ; 17- Garantir la sécurité juridique des entreprise ; 18- Lutter contre la corruption, le trafic d'influence, 19- Prendre des mesures de soutien aux entreprises ; 20- Repréciser voire recadrer la mission de l'IGE conformément à la loi et à la réglementation ; 21- Interdire l'immixtion de l'IGE dans les entreprises privées ;</p>
<p>3). Comment assurer un développement rural durable ?</p>	<p>22- Soutenir les agriculteurs en mettant à leurs dispositions des intrants de bonnes qualités et à des prix subventionnés ; 23- Encourager la mécanisation de l'Agriculture ; 24- Encadrement et formation des producteurs ; 25- Lutter contre l'exode rural ; 26- Disposer d'un PLD ; 27- Sensibiliser la population ; 28- Résoudre le conflit agriculteurs - éleveurs 29- Implication des populations au projet de développement local ; 30- Rendre fonctionnel le fonds de solidarité prévu dans la loi portant décentralisation au Tchad ; 31- Bonne gestion des projets de développement local ; 32- Construction des infrastructures socio-économiques de base ; 33- Participation des populations aux projets de développements ; 34- Renforcer les capacités des structures nationales en matière de mobilisation de l'épargne et de crédit locale ; 35- Soutenir la recherche agronomique ; 36- Renforcer les capacités des Entreprises de micro-finances en moyens juridiques, organisationnels, financiers et matériels ; 37- Redynamiser la banque nationale de développement agricole dotée d'une autonomie juridique et financière ; 38- Créer la chambre d'agriculture ; 39- Renforcer la structure, les méthodes et moyens de suivi-évaluation du secteur rural ; 40- Aménager le territoire pour réduire la pression démographique sur les ressources naturelles ; 41- Valoriser les pratiques traditionnelles de répartition des cartes d'exploitation des ressources ; 42- Consolider les pactes sociaux de prévention et gestion des conflits entre les communautés ; 43- développer les cadres de concertation multi-acteurs</p>

	<p>locaux et les conventions locales de gestion des ressources naturelles ;</p> <p>44- mobiliser tous les canaux culturels pour diffuser et valoriser les « bonnes paroles et les bonnes pratiques ;</p>
4. L'évolution démographique galopante non encadrée crée des difficultés de gestion de nos villes. Quelle politique urbaine durable peut-on envisagée pour répondre aux exigences de qualité de vie ?	<p>45- Mise en place de transports publics collectifs adéquats ;</p> <p>46- L'aménagement des villes ;</p> <p>47- Rendre financièrement autonome les communes des arrondissements ;</p> <p>48- Vulgariser l'eau potable et l'électricité pour l'ensemble de la population ;</p>
5. Comment combler les insuffisances des politiques sectorielles ?	<p>49- Identifier les insuffisances et les combler pas des rapports indépendants ;</p> <p>50- Identifier les secteurs prioritaires (agriculture, élevage, industrie etc.) ;</p> <p>51- Application de la GAR ;</p> <p>52- Suivi-évaluation des politiques publiques, programme et projet ;</p> <p>53- Faire des études de faisabilité avant tout projet en impliquant la population</p> <p>54- Lutter contre l'impunité</p> <p>55- Application des plans nationaux et les différentes études existantes</p> <p>56- Réactualiser les systèmes de suivi-évaluation ;</p> <p>57- Renforcer le contrôle citoyen</p> <p>58- Renforcer les investissements publics dans les secteurs prioritaires (eau, électricité, assainissement)</p>
6. Comment améliorer le capital humain qui est la base de tout développement ?	<p>59- Le premier élément c'est l'éducation de base</p> <p>60- Nous proposons un plan en quatre (4) étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation (continue) : plan de formation sur la durée (20 ans) ; - Responsabilisation ; - Stimulation ; - Plan de carrière <p>61- En plus de ceci, il faut ajouter les éléments suivants :</p> <p>62- Adéquation formation-emploi et conformément aux besoins en ressources humaines du pays</p>
7. Comment expliquer la prépondérance du secteur extractif dans l'économie et le budget national ? Comment diversifier notre économie ?	<p>63- Il faut une vision politique ;</p> <p>64- Prendre conscience de la vocation agro-pastorale du Tchad</p> <p>65- Investir dans les secteurs de l'agriculture, élevage, ressources humaines, tourisme etc.</p>
8. Pourquoi les lois, institutions et mécanismes de suivi de politiques publiques ne concourent-ils pas à asseoir une bonne gouvernance des secteurs publics ?	<p>66- Lutter contre l'impunité et la mal gouvernance ;</p> <p>67- Réprimer le trafic d'influence ;</p> <p>68- Lutter contre le conflit d'intérêt ;</p> <p>69- Appliquer les règles d'éthique ;</p>

Liste des membres du groupe de travail thématique N°4

N°	Noms et Prénoms	Contact
1	KEBIR MAHAMAT ABDOULAYE	
2	AHIDJIO ABRAHAM	
3	ABBAS ABAKAR ABBAS	66 25 60 53
4	TAHIR ADAM MAHAMAT	62 44 31 52
5	ABDOULAYE ISSAKHA ADIKHER	66 55 66 82
6	MAHAMAT OUMAR ALDJAZOULI	66 24 21 77
7	DJARGOLLO MANASSE	66 46 23 05
8	MAMANGANA FRANCOIS VARAYE	66 23 40 00
9	MAHAMAT MOUCTAR DJADDA	66 06 29 02
10	Dr MOUIMOU DJEKORE	66 34 87 77
11	ELHADJ ABAKAR MALLOUM	65 42 62 61
12	DOUDJE BOUGOUR	66 36 72 60
13	MOUYOU NDILBET ALAIN	66 34 87 77
14	DAOUDA ELHADJ ADAM	66 20 51 34
15	MAHAMAT ISSA FARADJ ALLAH	6
16	SAHOULBA GONTCHOME	66 26 21 46
17	ALLAHESSEM BIENVENU	60 74 09 00
18	ANTA KARAMBE	66 27 11 03
19	IBRAHIM MALLOUM	66 43 85 01

Rapport de la journée du 05 Novembre 2021/Thématique n°5

Membres de la commission :

-Présidente : KOUMANDIAL MARIE NANALBAYE

-Vice-Président : Dr AHMAT ABAKAR SALEH

-Rapporteurs : AHMAT DOUCIA

Dr KHADIDJA AHMADAYE ABGRENE

MAHAMAT HAROUN ADOUM

IZADINE MAHAMAT ABDELKERIM

ADAM YOUSOUF ABBAS

Déroulement :

-Mot de la Présidente : lecture des noms des membres de la dite-commission et introduisant le thème, tout en invitant l'assistance à réfléchir sur la méthodologie du travail à adopter.

Allocution traduite en langue arabe par le vice-président.

-Ce qui a été retenu comme méthodologie de travail : ceux ayant déjà travaillé sur cette thématique lisent leurs conclusions et l'assistance pourra amender soit en complétant ou en retranchant certaines propositions.

Ainsi donc ; voici résumées ci-dessus les recommandations de la journée du 05 novembre 2021.

Sous-thèmes	Questions relatives	Recommandations
1. Questions liées à l'éthique, aux comportements et aux	Quelles politiques et mesures adéquates pour faire face à la dégradation de l'éthique et des valeurs morales, traditionnelles et religieuses dans notre pays ?	<ol style="list-style-type: none">1. Restaurer et intensifier les cours d'éducation religieuse et civique dans les écoles et établissements scolaires,2. Edicter des textes législatifs pour sauvegarder les acquis de l'éthique, des valeurs morales, traditionnelles et religieuses notre pays ;3. Sensibiliser les familles sur l'importance de maintenir des bonnes valeurs morales, traditionnelles et religieuses (médias, osc etc...)4. Renforcer des valeurs de cohabitation pacifique entre les religions existantes,5. Renouer avec les liens entre la jeunesse et les personnes de 3e âge pour éviter d'incompréhension à travers les canaux de sensibilisation,6. Mettre en place une brigade des mœurs ;

<p>valeurs</p>		<p>7. Relancer la plateforme religieuse, 8. - unifier le curricula dans tous les établissements y compris ceux étrangers exerçant au Tchad. 9. - Impliquer davantage les chefferies traditionnelles dans les questions civiles et sociales, 10. -Pérenniser les acquis de l'éthique, des valeurs morales, traditionnelles et religieuses à travers des campagnes de sensibilisation ; 11. -Consulter la population avant de se prononcer.</p>
	<p>Comment faire pour mettre efficacement en interaction les valeurs modernes, traditionnelles et religieuses dans notre pays ?</p>	<p>12. - Surveiller les programmes télévisés et sensibiliser sur l'importance du code parental sur certaines chaînes de télévision ; 13. -créer une plateforme ayant pour mission la sensibilisation des enfants afin qu'ils maintiennent les bonnes valeurs acquises, 14. -Créer des entités spécialisées pour faire le tri des bonnes valeurs traditionnelles et les bonnes valeurs modernes et les vulgariser, 15. -Impliquer les religieux et les chefs traditionnels aux actions de sensibilisation sur la citoyenneté ;</p>
	<p>Comment faire pour inculquer aux citoyens un bon usage des réseaux sociaux ?</p>	<p>16. - Appliquer les mesures répressives à l'encontre des pages virtuelles de propagande, de haine et de fake news, 17. -Renforcer le champ d'action de l'ANSIC 18. -Elaborer un document qui définit clairement l'usage des réseaux sociaux en fixant les limites et les peines à encourir. 19. -Sensibiliser la population par rapport à l'utilisation de réseaux sociaux (écoles, universités, organisations de jeunes) ; 20. -Appliquer les mesures répressives à l'encontre des personnes coupables de la mauvaise utilisation de réseaux sociaux,</p>
<p>2. La moralisation de la vie nationale, la lutte contre la corruption, les</p>	<p>Que faire pour donner à la gouvernance de notre pays une image saine et digne d'une société tournée vers le développement et le progrès social ?</p>	<p>21. -veiller à l'application stricte des lois pour restaurer l'autorité de la justice et bannir l'impunité 22. -Renforcer les capacités des magistrats ; 23. -Motiver annuellement les personnels exemplaires dévoués (reconnaissance, motivation pécuniaire etc...), 24. -Rétablir l'autorité de l'Etat, 25. -Séparer les pouvoirs judiciaire et exécutif en redonnant à la justice son indépendance totale ; 26. -Bien règlementer les marchés publics ; 27. -Nommer par compétence intellectuelle ;</p>

<p>détournements et les prévarications et les prédatons de toutes sortes</p>	<p>Que faut-il faire davantage pour lutter contre la corruption, l'enrichissement illicite et les abus des biens publics ?</p>	<p>28. -Sensibiliser la population à considérer l'intérêt suprême de la nation au-dessus de toute autre considération.</p> <p>29. -Définir des normes claires de bonne gouvernance</p> <p>30. -Créer une cour de répression des infractions économiques et financières,</p> <p>31. - Sanctionner les détourneurs de deniers publics, saisir leurs biens et les radier de la fonction publique en dernier recours et sans appel</p> <p>32. -Instaurer des services d'inspection générale dans tous les ministères tout en renforçant les IG existantes en leur donnant une pleine indépendance,</p> <p>33. -Nommer par compétence intellectuelle,</p> <p>34. -Exiger la déclaration des biens avant et après exercice,</p> <p>35. -Respecter le code des marchés publics pur l'octroi des marchés,</p> <p>36. -Mettre en place un mécanisme de surveillance de déclaration des cas suspects de corruption (numéro vert par exemple)</p> <p>37. -Exiger les restitutions des biens de l'Etat détournés par les auteurs,</p> <p>38. -Impliquer les leaders religieux dans la lutte contre la corruption, l'enrichissement illicite et les abus des biens publics (prêche, culte de dimanche et vendredi, messe etc...)</p>
<p>3. Les chefferies</p>	<p>Les chefs traditionnels sont les gardiens de nos valeurs morales.</p> <p>Ils sont les garants de nos us et coutumes</p> <p>Quelle place et rôle leur</p>	<p>39. -dépolitiser les chefferies traditionnelles et coutumières</p> <p>40. -Restaurer le haut conseil des chefferies traditionnelles,</p> <p>41. -limiter la création anarchique des cantons (source des conflits),</p> <p>42. -Etre impartial lors de résolution des conflits au sein de sa communauté,</p> <p>43. -veiller à l'application effective de la loi 13 portant statut et attributions des autorités traditionnelles et coutumières ;</p>

<p>traditionnelles</p>	<p>accorder pour leur pleine participation au développement de leurs communautés respectives.</p>	<p>44. -Etre une interface entre l'Etat et la communauté 45. - Collaborer étroitement avec les autorités administratives locales pour résoudre les conflits. 46. -Sensibiliser la population sur l'importance de la cohabitation pacifique, et veiller à la sauvegarde des valeurs morales, traditionnelles de sa communauté ;</p>
	<p>Quel rôle peuvent-ils jouer entre les différentes communautés</p>	<p>47. -œuvrer pour alléger autant que possible les conflits intercommunautaires ; 48. -Jouer un rôle de catalyseur entre les différentes communautés ; 49. -Expliquer les textes administratifs auprès de sa communauté ; 50. -Organiser une rencontre annuellement avec comme objectif de débattre et échanger sur le vécu de leur communauté et proposer des solutions concrètes en cas de conflits.</p>
	<p>Quel type de collaboration peut-on développer entre la Chefferie Traditionnelle, les leaders religieux et la société civile ?</p>	<p>51. - créer une plateforme regroupant les chefs traditionnels, les leaders religieux et la société civile (collaboration verticale), 52. -Ramener le statut des délégués de quartiers des communes d'arrondissement de la ville de N'djamena au même titre que des chefs de cantons, 53. -Payer au SMIG les chefs de carré, 54. -Mener des campagnes de sensibilisation dans le domaine de la santé, de l'éducation et de la cohabitation pacifique entre éleveurs et agriculteurs ; 55. -Valoriser l'esprit de cohabitation entre eux.</p>

Journée du 06 Novembre 2021

Sous-thèmes	Questions relatives	Recommandations
4. Les congrégations religieuses	<p>La laïcité de l'Etat Tchadien est reconnue par toutes les constitutions depuis l'indépendance de notre pays. Malheureusement, ce principe est souvent mis à rude épreuve</p> <p>Que faut-il faire pour promouvoir davantage la laïcité de l'Etat</p>	<p>56. -créer un organe indépendant pour chaque religion</p> <p>57. -Créer un ministère en charge des affaires religieuses et de culte,</p> <p>58. -Appliquer strictement les textes et lois portant sur la laïcité,</p> <p>59. -Octroyer des moyens aux assemblées religieuses et arrêter les financements extérieurs,</p> <p>60. -Renforcer la plateforme inter religieuses et la ramifier au niveau déconcentré ;</p> <p>61. -Organiser les colonies des vacances aux élèves ;</p>
	<p>Quel rôle l'Etat peut-il jouer pour garantir la laïcité de l'Etat, la cohabitation pacifique, le vivre ensemble des populations et l'entente entre les différentes confessions religieuses</p>	<p>62. -La constitution doit tenir compte des croyances religieuses et culturelles de la population ;</p> <p>63. -Redonner aux leaders religieux leur responsabilité pour moraliser le public,</p> <p>64. -Harmoniser l'emploi du temps des cours avec les heures de prières et de culte ;</p>
	<p>Que peut faire l'Etat pour aider les confessions religieuses à mieux jouer leur rôle dans la quête de la paix sociale, ainsi que pour la paix intra et inter-religieuse</p>	<p>65. -Renforcer les pouvoirs des religieux et leur donner des moyens et réduire l'appui extérieur.</p> <p>66. -dépolitiser les religieux.</p> <p>67. -généraliser la journée de la paix dans toutes les provinces.</p>
5. La question de dia	<p>La dia est une pratique acceptée dans certaines</p>	<p>68. -appliquer le Décret portant sur la question de la Dia ;</p> <p>69. -laisser l'aspect pénal de la dia au droit positif et laisser l'aspect civil aux chefs traditionnels ;</p> <p>70. -Restreindre la pratique de la dia aux communautés</p>

	<p>communautés de notre pays.</p> <p>Que doivent faire les pouvoirs publics pour éviter un usage généralisé de cette pratique qui met à mal le vivre ensemble entre les communautés qui la pratiquent et celles qui ne la reconnaissent pas.</p>	<p>qui l'acceptent.</p> <p>71. - sensibiliser les populations à l'importance de la cohabitation pacifique et la non-ingérence des politiques dans les conflits entre éleveurs et cultivateurs.</p>
<p>6. Le bilinguisme</p>	<p>Le bilinguisme (français-arabe) fait partie du programme d'enseignement de notre pays dès son ascension à l'indépendance.</p> <p>Que doivent faire les pouvoirs publics pour que l'enseignement du français et de l'arabe soit davantage une réalité nationale ?</p> <p>Que faire pour éviter l'amalgame entre les langues officielles et les religions</p> <p>Comment faire pour promouvoir le multilinguisme dans notre système</p>	<p>72. -Dépolitiser le bilinguisme et laisser l'aspect technique</p> <p>73. - rendre obligatoire le français et l'arabe dans les écoles.</p> <p>74. - application de la loi 16 portant application du bilinguisme ;</p> <p>75. -Créer un haut organe autonome spécial à l'application du bilinguisme, attaché à la présidence ;</p> <p>76. - augmenter les nombres des arabophones dans l'administration afin d'acquérir des expériences ;</p> <p>77. -Mettre en place un comité de veille pour l'enseignement de l'arabe</p> <p>78. - Restaurer le projet PARCET ;</p> <p>79. -Mettre à profit les vacances scolaires pour former les enseignants dans les deux langues ;</p> <p>80. - Proposer des formations continues des cadres de l'Etat à l'apprentissage du français et de l'arabe ;</p> <p>81. -Nommer aussi des censeurs qui contrôlent les enseignants pour la dispensation de la langue arabe,</p> <p>82. -affecter un volume horaire égal aux enseignants arabophones,</p> <p>83. -profiter de l'expérience des autres pays bilingues ;</p> <p>84. -Redimensionner le redéploiement des enseignants arabophones concentrés à N'djaména ;</p> <p>85. -Multiplier les campagnes de sensibilisation : il n'y aucun lien entre les langues officielles et les religions ; ces deux langues sont de langues de communication.</p>

	éducatif	
<p>7. La solidarité avec les couches vulnérables,</p> <p>La lutte contre les précarités et la pauvreté</p> <p>Les mutilés de guerre</p> <p>Les problèmes de la migration</p> <p>L'exode rural</p>	<p>Les questions liées aux couches vulnérables, à la lutte contre la pauvreté, aux mutilés de guerre, à la migration et à l'exode rural</p> <p>Que doivent faire les pouvoirs publics pour résoudre la précarité à laquelle font face les couches vulnérables ?</p>	<p>86. -Réinstaurer le Ministère des micros crédits afin de les aider à créer des activités génératrices de revenu ;</p> <p>87. -Créer des écoles professionnelles pour assurer la formation à toutes les couches vulnérables ;</p> <p>88. -Le Ministère en charge de défense doit s'occuper de mutilés de guerre ;</p> <p>89. - prendre en charge l'éducation des mutilés de guerre jusqu'à l'université.</p> <p>90. -Soutenir l'entrepreneuriat en octroyant une aide aux projets d'intérêt général ;</p> <p>91. -Créer des activités au niveau local pour maintenir les jeunes en zone rural ;</p> <p>92. - offrir une assurance maladie</p> <p>93. - Créer des structures d'accueil pour les personnes de 3ème âge et les enfants de la rue</p>
	<p>Comment les pouvoirs publics peuvent-ils réduire les inégalités et promouvoir la solidarité ?</p>	<p>94. -appliquer les stratégies de lutte contre la pauvreté</p> <p>95. Elargir les services sociaux fondamentaux tels que la gratuité de l'éducation.</p> <p>96. -Limiter le chômage à travers la formation des jeunes dans les métiers.</p> <p>97. -Impliquer les entreprises dans la lutte contre le chômage.</p> <p>98. -Réactiver et renforcer le rôle de la société civile dans le soutien des couches vulnérables.</p> <p>99. -Instituer les institutions des jeunes et de femmes CNJT et CONAF.</p> <p>100. Avoir une répartition équitable de richesses ;</p> <p>101. -Faire prévaloir les compétences dans les nominations.</p> <p>102. -Création d'un fonds de soutien à la population en cas de catastrophe.</p>
	<p>Comment les pouvoirs publics peuvent-ils faire pour contenir l'exode rural ?</p>	<p>103. -Les pouvoirs publics doivent créer des activités de développement pour maintenir les jeunes en zone rurale ;</p> <p>104. -Créer de banque de crédit agricole dans la zone rural.</p> <p>105. - lutter contre la pauvreté à travers la formation et la fourniture des matériels nécessaires.</p>
<p>8. La dimension genre et promotion de la femme</p>	<p>Un effort réel est constaté dans l'évolution du statut de la femme, ainsi que la dimension</p>	<p>106. -Promulguer des lois répressives contre les viols de mineures</p> <p>107. -Former la femme dans le domaine technique et mécanique ;</p> <p>108. -Mettre en œuvre la Politique Nationale Genre ;</p> <p>109. -Veiller à la stricte application de l'Ordonnance N°012 sur la parité ;</p>

	<p>genre</p> <p>Que doivent faire les pouvoirs publics pour promouvoir davantage la dimension genre, afin de garantir le progrès social, économique et politique de la femme</p>	<p>110. -Veiller à l'application de tous les textes en faveur de la femme et de l'enfant ;</p> <p>111. -garantir un climat propice à l'éducation de la femme</p> <p>112. -Impliquer de la femme dans le mécanisme du maintien de la paix (groupe de réflexion des femmes par exemple) ;</p> <p>113. -Mieux outiller la femme rurale pour son autonomisation ;</p> <p>114. -Promouvoir le maintien de filles à l'école et alphabétiser les femmes.</p>
<p>Le trafic d'enfants</p>	<p>Le trafic d'enfants qui est un phénomène nouveau au Tchad prend malheureusement de proportion inquiétante</p> <p>Quelles politiques et stratégies à mettre en œuvre pour éradiquer ce phénomène dans notre pays ?</p>	<p>115. Appliquer les lois en faveur de l'enfant dans leur intégralité ;</p> <p>116. Sensibiliser les parents par rapport à ce phénomène ;</p> <p>117. Développer l'organe de renseignement et de sécurité ainsi que les services de communication afin d'identifier les auteurs de rapt et les dénoncer.</p>

DISCOURS DU GENERAL LOUM

Excellence Monsieur le Président du Conseil Militaire de Transition, Président de la République, Chef de l'Etat ;

Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Messieurs les Présidents des Grandes Institutions ;

Monsieur le Ministre d'Etat ;

Mesdames, Messieurs les Ministres ;

Monsieur le Délégué du Gouvernement ;

Mesdames Messieurs les conseillers à la Présidence et Primature

Monsieur le Maire ;

Excellences Messieurs les ambassadeurs ;

Majesté le Sultan de N'Djamena ;

Messieurs les Représentants des Cultes au Tchad ;

Chers invités, en vos rangs, grades et qualités.

Que la Paix soit sur notre pays !

Avant de commencer mon propos, je vous convie à entonner l'hymne national de notre très cher et beau pays, le Tchad ; puis à observer une minute de silence en la mémoire de Feu le Maréchal du Tchad Idriss Deby ITNO, disparu tragiquement, mort l'arme à la main en train de défendre la Paix et la stabilité des institutions de notre pays. Paix à ton âme Frère d'arme et ami d'enfance. Merci !

Mesdames et Messieurs.

Il y a des dates, des jours et des heures qui marquent une vie. Cet instant précis où je prends la parole devant cet auguste assemblé, réunie pour continuer la construction de l'histoire commencée en 1960 et poursuivre la consolidation du vivre ensemble, du mieux vivre ensemble, en fait partie.

Le moment est solennel. Je voudrais, par la Grâce de Dieu, Tout Puissant, que chacune, chacun, le ressente ainsi. Il est réellement solennel, empreint de gravité historique. Il est historique. Ce moment est unique tant sa récurrence est le fruit des hasards de l'histoire. Ce moment unique s'inscrit dans une dynamique historique qui voit le peuple tchadien, courageusement, dignement, humblement se remettre en cause dans ses erreurs pour bâtir une nouvelle société où il ferait bon de vivre.

Voilà pourquoi, aucune exclusion n'est permise. Tout le monde sans exception est convié à ce dialogue inclusif qui commence à donner des fruits. Je salue la présence des forces vives à ce pré-dialogue. J'encourage les frères qui doutent encore de nous rejoindre car la porte est ouverte parce que le Tchad nous appartient tous. Je félicite les frères en armes qui ont regagné le bercail pour participer au dialogue, apporter leur contribution à l'édification de la paix.

Chaque génération a une mission. La mission de la mienne, celle de tous les sexagénaires de la salle, a consisté à défendre la patrie pour mieux la transmettre en héritage aux générations qui auront à cueillir les fruits des beaux arbres que nous nous apprêtons à planter aujourd'hui. Je crois en mon âme et en toute conscience que c'est possible, c'est permis. Il faut oser.

En prenant la parole devant vous, j'ai le sentiment et l'intense conviction de prononcer une parole historique qui traversera les âges et le temps, une parole qui s'inscrira dans la durée car l'occasion qui nous réunit s'y prête. Nous sommes là pour faire de notre pays un havre de paix définitive où les tchadiens, à la ronde, la main dans la main prendront collectivement leur destin en commun pour relever le défi du développement.

Mesdames, Messieurs, chers sœurs et frères ; C'est à double titre que j'interviens. En tant qu'officier ayant combattu aux côtés du Martyr Idriss Deby Itno et en tant que citoyen soucieux de l'avenir de son pays. Comme vous tous, j'aime le Tchad. Je voudrais voir ce pays, notre pays, sortir du cycle de l'incertitude afin que les tchadiens se consacrent définitivement à l'œuvre de l'édification d'une société de prospérité et de progrès.

Nous devons sortir du cycle de violence dont est faite l'histoire de notre pays depuis l'indépendance jusqu'à la mort tragique du Président de la République, le 18 Avril 2021. Les troubles à répétition qui émaillent notre vécu ne doivent pas être considérés comme un sort, une fatalité à laquelle est condamné le peuple tchadien.

1963, 1965, 1975, 1979, 1980, 1982, 1990, 2006, 2008, 2021, des dates tachées de sang, faits de pleurs et de larmes, de morts, de veuves et d'orphelins, de destruction mais aussi de luttes héroïques pour la liberté et la démocratie. Et de préjugés aussi, source du mal vivre.

Nous devons apprendre à démentir les préjugés comme nous en avons été capables en 1993, en organisant la Conférence Nationale Souveraine qui a été une véritable messe de fraternité, un creuset ayant vu l'accouchement des belles

institutions qui font exemple en Afrique, notamment la Démocratie Consensuelle et Participative, une invention du génie tchadien.

Nous sommes capables de grandes choses, lorsque nous faisons preuve d'historicité comme celle qui consiste à exporter la paix chez nos voisins en mettant à la disposition de l'humanité nos vaillants soldats, en luttant contre le fanatisme, le terrorisme et toute sorte de tare liée à l'intolérance des temps modernes.

Les Tchadiens, les tchadiennes, chers sœurs et frères, nous sommes réputés fiers, courageux, généreux. Je le dis avec la fierté du soldat qui sait se sacrifier pour la vie, qui sait donner sa vie pour sauver la Vie. Nous devons maintenant et pour toujours apprendre à construire chez nous, à bâtir le durable, à nous consacrer au développement économique, au progrès social.

Peut-on construire le durable, édifier l'histoire sans dialogue, sans s'écouter, sans se respecter dans nos différences qui sont une richesse ? Non ! Dialoguer, écouter, se respecter sont des démarches indispensables pour repenser notre histoire millénaire car ne l'oublions jamais, Dieu Tout Puissant a fait de notre pays le berceau de l'humanité. La nature nous a dotés de ressources incommensurables. Notre pays est le cœur de l'Afrique. Ce n'est pas un hasard. C'est un signe qui interpelle nos consciences.

J'en appelle à la conscience de chacun afin que chacun contribue sincèrement, sans calcul de bas étage afin que tous ensemble, nous puissions, par la grâce de Dieu, sortir notre pays de la spirale mortelle de la rancune, de la rancœur.

Ce pré-dialogue est un pas important dans la construction du nouvel édifice où chacune et chacun, dans la loi et le droit, y trouverait sa place. La construction de l'Etat de droit est une dynamique inconcevable sans bonne gouvernance, sans justice, sans respect des lois, sans générosité du cœur qui sont toutes des thématiques à discuter, à débattre dans la sérénité car le TCHAD appartient à tous ses enfants. Ses enfants doivent l'aimer et le servir dans la grandeur d'esprit et de cœur.

Nous devons surprendre le monde comme nos soldats ont surpris les frères Maliens par leur sacrifice suprême dans la lutte contre l'intolérance et le fanatisme religieux. Nous devons surprendre le monde comme nos pères ont surpris les européens dans le combat contre le totalitarisme hitlérien. Nous devons surprendre le monde pour mériter notre place de cœur du continent africain et de

berceau de l'humanité. Le Tchad est un carrefour de cultures et de civilisations, disposant d'un folklore époustouflant dont il faut en être fier.

Dans la salle, la majorité des participants est jeune, née après les indépendances ou les événements tragiques de notre histoire douloureuse. Nos jeunes sont pleins de vigueur et d'énergie. Le Tchad qui se prépare aujourd'hui concerne la jeunesse. Cette jeunesse doit s'impliquer de toutes ses forces dans le pré-dialogue et le dialogue national inclusif. Vous devez, chers jeunes, porter le rêve de vos pères et de vos ancêtres sur les fonts baptismaux de la paix, de la démocratie, du dialogue permanent pour une réconciliation définitive, vectrice de développement socio-économique. Demain, c'est vous. Demain commence aujourd'hui. Il vient de commencer !

Moi, je crois que l'avenir du Tchad est radieux. Nous devons croire en cette prémonition. C'est le lieu indiqué de saluer et féliciter les efforts du Conseil Militaire de Transition et du Gouvernement dirigé par le Général Mahamat Idriss Deby Itno qui a fait du Dialogue et de la Réconciliation son crédo. La volonté politique est là. Nous devons la traduire en actes afin que de nos assises sorte un Tchad Nouveau où la mort sera l'exception et non la règle, où les conflits intercommunautaires seront marginaux, absents et non récurrents, où l'ignorance, la pauvreté et la violence seront un vieux souvenir et non une fatalité. Nos partenaires doivent apprendre à nous faire confiance car nous sommes sérieux.

Notre pays est beau. Le peuple tchadien est exceptionnel. Je le dis en tant que soldat qui connaît l'odeur de la terre natale, la saveur du service national, la valeur du pays, de son drapeau, de son histoire. Voilà pourquoi, je voudrais conclure en disant : « Changeons le pays. Ne changeons pas de pays ». Écoutons nous, respectons-nous, privilégions le consensus, mettons en place un présidium qui sera le reflet de notre volonté de tourner la page de la violence, de l'incertitude et avançons en ayant à l'esprit les refrains de notre hymne qui nous incite à être Debout et à l'ouvrage afin que les voisins nous admirent dans la joie du travail et la paix des cœurs. C'est possible. Nous le pouvons. Commençons maintenant, aujourd'hui. Pour nous-mêmes encore vivants et pour les générations futures.

Comme l'a clamé le Révérend Dr Martin Luther King dans son célèbre « I have a dream », je dis, moi aussi, que je fais un rêve. Je rêve de voir les filles et les fils du Tchad, la main dans la main, avancer dans l'harmonie et la concorde pour construire le Tchad de nos rêves, le Tchad sous les étoiles lumineuses telles que décrites par le chantre de la littérature tchadienne Joseph Ibrahim Seïd dont le

nom est à lui seul un condensé de la tolérance tchadienne et du vivre ensemble.
Vive le Tchad Eternel. Je vous remercie.

Général LOUM H. L.

N'Djamena le 06 NOEMBRE 2021

ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION PROVINCIALE
D'ORGANISATION DU PRE-DIALOGUE POUR LA VILLE DE
N'DJAMENA

- **Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement de Transition ;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatiques et consulaires**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Conseil National de Transition**
- **Mesdames et Messieurs les Délégués du Comité d'organisation du Dialogue National inclusif,**
- **Monsieur le Maire de la ville de N'Djaména;**
- **Mesdames et Messieurs les Administrateurs Délégués,**
- **Mesdames et Messieurs les Maires des communes d'Arrondissement,**
- **Mesdames et Messieurs les membres de la commission provinciale d'organisation du Pré-Dialogue pour la ville de N'Djaména,**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des partis politiques, des Associations des Droits de l'Homme, de la société civile, des différents syndicats, des ONG, de la chefferie traditionnelle, des organisations féminines, des organisations des jeunes, des organisations des média, des parents d'élèves, des personnes handicapées, l'ordre des magistrats, des avocats, des notaires, des médecins, des architectes, les leaders religieux, le patronat, la CCIAMA, la corporation des artistes ;**
- **Distingués invités, chers participants en vos rang, qualité tout protocole observé.**

C'est pour moi un réel plaisir de m'adresser à vous ce matin. Je voudrais avant tout propos m'acquitter d'un devoir, c'est lui de vous remercier d'avoir répondu à notre invitation. Votre présence massive dans cette salle témoigne de votre attachement à la paix, à la cohésion sociale, au dialogue et à la concorde nationale.

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités

La présente rencontre devrait avoir lieu du 02 au 04 Novembre courant mais compte tenu des circonstances indépendantes de notre volonté, elle n'a pas eu lieu.

Je voudrais vous assurer que les jours « perdus » (entre guillemet) ont été mis à profit pour affiner notre travail et rendre l'organisation plus performante pour qu'aucun détail ne soit oublié.

Mesdames et Messieurs,

Il vous souviendra qu'en date du 20 avril 2021, les forces de défense et de Sécurité ont annoncé à l'opinion tant nationale qu'internationale, la disparition brutale et inattendue du Maréchal du Tchad, Idriss Déby Itno qui défendait notre pays qui venait de subir une agression des mercenaires venus de la Libye.

C'est ainsi qu'un Conseil Militaire de Transition a été mis en place et présidé par le Général de Corps d'Armée MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO, pour assurer la sécurité de notre peuple. Dans la foulée, il a été annoncé par les nouvelles autorités de la transition, la tenue d'un Dialogue National Inclusif. Pour joindre l'acte à la parole, le Conseil Militaire de Transition à travers le Gouvernement de transition a mis sur pied un Comité d'Organisation du Dialogue National Inclusif qui regroupe toutes les couches socioprofessionnelles de notre pays.

Mesdames, Messieurs,

Distingués Invités

Pour la réussite de ce grand rendez-vous du donné et du recevoir, il a été jugé opportun de procéder à des consultations préalables avec les forces vives tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays en vue de recueillir leurs différents avis et attentes. C'est l'objet de cette rencontre que j'ai l'honneur et le privilège de lancer solennellement les travaux.

Distingués Invités

Durant trois jours, vous aurez à débattre des différentes thématiques soumises à votre appréciation sans éluder aucun sujet d'intérêt national. Ces assises permettront de diagnostiquer l'Etat de la Nation pour nous permettre de repartir sur des nouvelles bases en mettant l'accent sur les préoccupations fondamentales de l'heure.

Le succès de ces assises dépendra certainement de la réussite de ce grand rendez-vous tant attendu qui se profile à l'horizon.

A cet effet, je vous exhorte à faire preuve de patriotisme en faisant des propositions concrètes et réalistes. Il n'y a pas de sujets tabous afin d'atteindre le résultat escompté, car un rapport final des synthèses, des conclusions et des recommandations pertinentes sera envoyé au comité préparatoire pour le Dialogue National Inclusif à venir. Je ne doute pas un seul instant de vos compétences et je suis convaincu de la qualité du travail que vous allez abattre lors de cette rencontre.

Tout en vous souhaitant plein succès, je déclare ouvert les travaux du Pré-Dialogue National Inclusif pour la ville de N'Djaména.

Je vous remercie pour votre bien aimable attention !

DISCOURS DE CLOTURE DU GENERAL LOUM

Monsieur le Ministre d'Etat

Mesdames et Messieurs les ministres

Monsieur le Gouverneur

Monsieur le Maire

Distingués invités

Chers sœurs et frères

Mesdames et messieurs les membres du Présidium et des groupes thématiques

Bonjour. Permettez-moi, au nom de notre équipe et de son Chef de mission le Général Loum empêché par la perte de son petit frère de vous souhaiter le meilleur, de remercier les organisateurs et les participants de cette belle rencontre de N'Djamena.

Je tiens à féliciter particulièrement les autorités administratives et communales de la ville de N'Djamena qui n'ont ménagé aucun effort pour que ces assises puissent avoir lieu.

Le Pré-dialogue a bel et bien eu lieu malgré les difficultés financières et matérielles dues à une conjoncture que nous n'ignorons pas. C'est le lieu de remercier particulièrement le Président du CMT et le Premier ministre qui se sont impliqués personnellement pour que le pré-dialogue se tienne dans des conditions acceptables.

La participation a été à la hauteur des attentes. Les échanges se sont déroulés librement, sans tabou. Les thématiques ont été abordées dans la transparence et en toute liberté, dans le respect de nos différences qui sont une richesse.

La direction des débats a été menée d'une main de maître. Le présidium dirigé par notre sœur le Dr Hélène a montré la vitalité des femmes lorsqu'on sait leur faire confiance. Il est temps que les décideurs politiques comprennent que la femme est une solution et non un problème. La même chose pourrait être dite des jeunes. Nous devons tous être capables d'être des solutions aux problèmes de notre pays.

Le dialogue est indispensable à la création d'un Tchad nouveau débarrassé des tares de l'injustice, de la haine, de la rancœur et des rancunes dont les causes vraies sont la mal gouvernance, la corruption, l'absence de patriotisme.

Dans quelques mois, se tiendra le Dialogue National Inclusif. J'ose espérer les pré-dialogues tenus ici au Tchad et à l'extérieur par les diasporas tiendront la promesse des fleurs, c'est-à-dire l'attente du peuple tchadien d'aller de l'avant dans la construction d'un Etat de droit véritable.

Chers sœurs et frères. Rien n'est facile dans une société humaine telle que la nôtre marquée par des perturbations quotidiennes provoquées par des facteurs endogènes et exogènes. Mais rien non plus n'est définitivement perdu lorsque les filles et les fils d'un pays s'arme de la volonté de changer le visage de leur pays, de le transformer, de le construire pour y vivre ensemble, bien y vivre ensemble.

Nous ne sommes pas assez nombreux pour souffrir et ne pas réussir le mieux vivre ensemble. Les tchadiens de l'intérieur et de l'extérieur pris ensemble ne font pas la ville du Caire ; c'est donc dire que l'espoir est permis dans ce pays de beauté, deux fois plus grand que la France et sixième par sa superficie en Afrique. Nous devons viser haut. Etre le sixième, le cinquième par notre économie, notre savoir être et savoir-faire. Nous devons briser les chaînes des préjugés qui nous maintiennent prisonniers du sous-développement.

Après le décès tragique de notre frère le Président Idriss Deby Itno, tout le monde pensait que notre pays allait exploser. Mais Dieu est le plus fort. Les tchadiens ont fait preuve de maturité telle que nous avons surpris les oiseaux de mauvaise augure. Continuons à surprendre positivement le monde en nous surpassant, en célébrant la vie qui est le plus cher de tous les dons divins.

Le dialogue national est inclusif. Voilà pourquoi nous invitons les frères qui résistent encore, qui ne croient pas encore, qui attendent encore, qui se méfient encore de franchir le pas de la méfiance, de croire que le Tchad doit changer, de comprendre que ce pays-là appartient à tous, que la paix est possible, que le développement est possible, que la justice est possible que la liberté est un acquis à préserver pour bâtir un édifice solide.

Aux frères en arme de s'armer du courage de la paix pour que les pages de sang soient définitivement tournées afin que une nouvelle histoire soit rédigée par tous les fils de ce pays que nous aimons tant que nous ne changerons pour rien au monde.

Nos enfants ont droit à la vie, à la sérénité, à l'éducation, à la santé. Notre pays a droit au progrès.

Merci de votre attention. Que Dieu veille sur le Tchad, héritage de nos ancêtres.

Général Loum H. L

Discours de clôture.

Prononcé par le Député Prospère

**DISCOURS CLOTURE DU PRESIDENT DE LA COMMISSION
PROVINCIALE D'ORGANISATION DU PRE-DIALOGUE POUR LA
VILLE DE N'DJAMENA**

- Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement de Transition ;
- Excellences Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatiques et consulaires
- Mesdames et Messieurs les membres du Conseil National de Transition
- Mesdames et Messieurs les Délégués du Comité d'organisation du Dialogue National inclusif,
- Monsieur le Maire de la ville de N'Djaména;
- Mesdames et Messieurs les Administrateurs Délégués,
- Mesdames et Messieurs les Maires des communes d'Arrondissement,
- Mesdames et Messieurs les membres de la commission provinciale d'organisation du Pré-Dialogue pour la ville de N'Djaména,
- Mesdames et Messieurs les représentants des partis politiques, des Associations des Droits de l'Homme, de la société civile, des différents syndicats, des ONG, de la chefferie traditionnelle, des organisations féminines, des organisations des jeunes, des organisations des média, des parents d'élèves, des personnes handicapées, l'ordre des magistrats, des avocats, des notaires, des médecins, des architectes, les leaders religieux, le patronat, la CCIAMA, la corporation des artistes ;
- Distingués invités, chers participants en vos rang, qualité tout protocole observé.

Si notre défi, en organisant ce Pré-Dialogue est de recueillir les avis et attentes, je peux affirmer que la mission est bien accomplie. La réussite de ces assises est à mettre à l'actif de chacun de vous. Car vous avez su transcender les clivages à l'intérêt supérieur de notre cher pays.

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités

Pour aborder la réussite de la mission qui nous a été assignée, je voudrais, très sincèrement me féliciter des propositions qui ont été adoptées. Vous avez gagné le pari en adoptant des propositions qui répondent à nos aspirations et qui engagent notre responsabilité. Chacun de vous doit être fier d'avoir participé à ce chantier patriotique pour la reconstruction de notre pays. Sur ce, je tiens à me féliciter des contributions des différentes corporations professionnelles.

Distingués invités

Comme je l'avais annoncé à l'ouverture de cette rencontre, votre présence massive à ces assises témoigne votre attachement à la paix, à la cohésion sociale, au dialogue, et à la concorde nationale.

Le Pré-Dialogue pour la ville de N'Djaména abouti à sa mission. Il ne reste qu'à transmettre les résolutions au comité préparatoire du Dialogue National Inclusif pour la mise en œuvre des différentes propositions

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités

Je saurais terminer mes propos sans exprimer mes félicitations à la commission provinciale d'organisation du pré-dialogue pour la ville de N'Djaména et aux membres du présidium avec à leur tête Dr Hélène LAMBATIM. Je vous dis Bravo !

Je félicite également les équipes du protocole, du secrétariat, de la presse, du secourisme et des forces de défense et de sécurité pour le travail abattu durant les trois jours.

Tout en souhaitant bon retour dans vos familles respectives, je déclare clos, les travaux du Pré-Dialogue pour la ville de N'Djaména.

Je vous remercie !